

FACTEURS DE RISQUES

Les risques liés à nos marchés
Les risques industriels
Les risques liés aux Marchés Financiers
Les risques juridiques
Les assurances

FACTEURS DE RISQUES

Sont présentés ci-dessous les principaux risques et facteurs de risques auxquels le Groupe est confronté. L'analyse et le management des risques constituent un enjeu majeur pour la pérennité du Groupe et de ses activités. L'évaluation des risques est un processus continu.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à atteindre ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. ●

Risques liés à nos marchés

RISQUES LIÉS AU NIVEAU DE LA PRODUCTION AUTOMOBILE

Le marché automobile représente près de 92 % du chiffre d'affaires du Groupe Delfingen Industry. Le chiffre d'affaires est donc étroitement lié au niveau de la production automobile mondiale particulièrement en Europe (52 % du chiffre d'affaires consolidé 2010 réalisé dans la zone EAAS) et en Amérique du Nord (40 % du chiffre d'affaires consolidé 2010 réalisé dans la zone ANCA). La production de véhicules dépend de nombreux facteurs tels que l'évolution du pouvoir d'achat et la confiance des ménages, le coût et l'accès au crédit, les programmes d'incitation à l'achat de véhicules, le ralentissement de l'économie mondiale. Le niveau de production de véhicules est fonction des anticipations de marché des constructeurs et de leur politique de gestion des stocks. Delfingen Industry a donc profité pleinement de la croissance de la production automobile en 2010. ●

RISQUES LIÉS À NOS POSITIONS CONCURRENTIELLES

Delfingen Industry est un leader sur son cœur de métier : la protection des faisceaux électriques embarqués. Le Groupe est présent sur les marchés américains, européens et asiatiques. Ses produits sont référencés chez la plupart des grands constructeurs automobiles mondiaux. Sur un marché concurrentiel, avec des acteurs internationaux, sur lequel s'exercent des pressions sur les prix et les délais de paiement, Delfingen met en avant ses avantages stratégiques : la qualité, l'innovation, l'accompagnement à l'international et la compétitivité.

Delfingen Industry est soucieux de préserver une concurrence saine et loyale et s'engage à respecter les règles de concurrence applicables dans les pays où il exerce ses activités. ●

LES RISQUES LIÉS AUX CLIENTS

Delfingen Industry réalise 54 % de son chiffre d'affaires avec ses cinq principaux clients. Aucun d'entre eux ne représente plus de 17 % du total des ventes. Chacun de ses clients est livré mondialement et ne représente donc pas de risque concentré sur une région ou sur un site.

| Clients | Chiffre d'affaires (M€) | Secteurs concernés |
|---------|-------------------------|--|
| DELPHI | 18,1 | Automobile – ANCA et Automobile – EAAS |
| YAZAKI | 14,8 | Automobile – ANCA et Automobile – EAAS |
| VALEO | 10,9 | Automobile – ANCA et Automobile – EAAS |

Les risques liés à nos marchés

Les risques industriels
Les risques liés aux Marchés Financiers
Les risques juridiques
Les assurances

Après des exercices 2008 et 2009 pendant lesquels de nombreux acteurs industriels de la filière automobile ont connu des difficultés majeures, 2010 marque un net redressement de la situation financière de la plupart de ces acteurs.

En 2010, Delfingen Industry n'a pas eu à faire face à des défaillances de clients qui auraient eu un d'impact significatif sur sa situation financière et ses résultats. Le montant de la provision au 31 décembre 2010 s'élève à 626 K€ contre 546 K€ au 31 décembre 2009.

Delfingen Industry a mis en place des procédures de suivi et de traitement des retards de règlement clients, de façon à atténuer son exposition. Au 31 décembre 2010, les retards de paiement représentaient moins de 2 % du chiffre d'affaires et moins de 11 % de l'encours dont 6% à moins de 10 jours. ●

LES RISQUES COMMERCIAUX

Le Groupe fabrique une grande quantité de références essentiellement par transformation de matières plastiques par les techniques de l'extrusion, de l'injection et du tressage.

Le Groupe est spécialisé dans la fabrication de produits de protection des faisceaux électriques et électroniques et de transfert de fluides (75 % du chiffre d'affaires).

Le niveau d'activité de Delfingen Industry dépend du succès commercial des véhicules sur lesquels ses produits sont montés. Delfingen Industry est présent indirectement chez les principaux constructeurs automobiles mondiaux et sur une large gamme de véhicules de sorte que le risque n'est pas concentré sur quelques modèles en particulier.

Les clients effectuent leurs appels de livraison sur la base de commandes ouvertes sans garantie de volumes minimum. ●

RISQUES SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Le Groupe utilise des matières plastiques dans le cadre de son activité industrielle. Delfingen Industry est exposé aux variations de prix de ces matières premières. Le prix des matières premières utilisées dépend d'un grand nombre de facteurs : niveau de la demande mondiale, cours du pétrole, cours du dollar entre autres. Une hausse importante du coût d'achat des matières premières est susceptible d'avoir un impact significatif sur les performances opérationnelles du Groupe.

Les achats de matières premières ont représenté en 2010 un montant de 55,2 M€ pour un chiffre d'affaires net de 107,2 M€ contre des achats de 33,6 M€ en 2009, pour un chiffre d'affaires net de 77,3 M€.

Les principales matières utilisées, pour lesquelles, il existe des risques significatifs d'évolution des cours, avec des impacts potentiels sur la rentabilité du Groupe sont le polypropylène, le polyéthylène, les polyamides et le PVC. Les achats de ces matières ont représenté un volume total de 14,6 milliers de tonnes en 2010 (10,0 milliers en 2009) pour un montant de 24,4 M€ (14,5 M€ en 2009).

L'impact, sur le résultat opérationnel, d'une hausse de 1% de ces matières premières serait de -0,22 point de chiffre d'affaires.

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier dérivé pour gérer son exposition à terme aux variations du prix des matières premières, les instruments de couverture n'étant pas jugés suffisamment efficaces. ●

FACTEURS DE RISQUES

Les risques liés à nos marchés
Les risques industriels
Les risques liés aux Marchés Financiers
Les risques juridiques
Les assurances

RISQUES LIÉS AUX FOURNISSEURS

Le marché de la fabrication de matières plastiques est entre les mains de quelques grands groupes internationaux. Sans l'apport de fournisseurs exclusifs, le Groupe est en partie dépendant de ces grands fournisseurs. Toutefois afin de limiter le risque, Delfingen Industry s'inscrit dans une démarche de relation durable avec ses fournisseurs : processus collaboratif, pérennité des échanges et respect des clauses contractuelles.

Delfingen Industry achète 24 % de ses achats de matières premières et semi-finis avec ses cinq principaux fournisseurs. Aucun d'entre eux ne représente plus de 8 % du total des achats. ●

FACTEURS DE RISQUES

Les risques liés à nos marchés
Les risques industriels
Les risques liés aux Marchés Financiers
Les risques juridiques
Les assurances

Les risques industriels

Delfingen Industry développe ses activités en conformité avec les réglementations locales et internationales applicables.

Delfingen Industry concentre ses actions dans 3 grandes directions :

- garantir la sécurité de tous les collaborateurs de l'entreprise ;
- garantir la pérennité de l'entreprise et la continuité de ses activités ;
- minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. ●

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

Des programmes hygiène et sécurité sont déployés dans tous les sites du Groupe. Ces programmes sont initiés dès la conception des postes de travail et des équipements et lors de leur utilisation. Le Groupe mène une politique active de prévention en matière d'accident du travail.

La sécurité des personnes, quel que soit le pays où elles travaillent est un des fondements de la charte du travail décent adoptée par le Groupe Delfingen Industry. ●

SÉCURITÉ DES SITES

Parallèlement à la sécurité des personnes, est mis en œuvre un programme de sécurité des biens et des équipements afin de protéger le patrimoine industriel du Groupe.

La préservation des sites est un enjeu majeur de pérennité du Groupe, dans sa capacité à continuer à produire et livrer ses clients dans un modèle économique et logistique basé sur le juste à temps. ●

ENVIRONNEMENT

La conduite stratégique et opérationnelle du Groupe Delfingen Industry s'inscrit dans une démarche de croissance durable et responsable. A ce titre, le respect de l'environnement requiert une attention de tous les instants aussi bien dans les process utilisés que dans les produits fabriqués. Au-delà de l'application des contraintes réglementaires toujours plus strictes, dans les différents pays où sont exercées les activités du Groupe, Delfingen Industry s'attache à développer sa performance environnementale.

Concernant les produits fabriqués, les efforts portent particulièrement sur la consommation moindre de matières premières, l'utilisation de matières « vertes ». Nous concentrons aussi nos efforts sur la réduction du poids de nos produits, facteur de baisse des consommations en carburant des véhicules.

Les coûts de mise en conformité avec les normes réglementaires en vigueur ou dont l'entrée en vigueur est d'ores et déjà prévue, ne sont pas significatifs au regard de l'activité du Groupe. ●

FACTEURS DE RISQUES

Les risques liés à nos marchés
Les risques industriels
Les risques liés aux Marchés Financiers
Les risques juridiques
Les assurances

Les risques liés aux Marchés Financiers

L'endettement financier net est de 21,6 M€, Delfingen Industry est donc exposé au risque de liquidité et de taux d'intérêts. Delfingen Industry réalise une part importante de son activité en zone hors euro, principalement en US dollar. Delfingen Industry est donc exposée au risque de change.

La Direction financière propose et met en œuvre la politique de gestion des risques financiers décidée par la direction générale sur la base de reporting permettant d'apprécier les conséquences de l'évolution de la position de liquidité, de taux d'intérêts et de change et des opérations de couverture associées sur la situation financière et les résultats du Groupe.●

RISQUES DE LIQUIDITÉ

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.
Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au chapitre D, note 3.1 figurant dans l'Annexe aux états financiers consolidés.

RISQUES DE CHANGE

Veuillez vous reporter au chapitre D, note 3.2 figurant dans l'Annexe aux états financiers consolidés.

RISQUES SUR TAUX D'INTÉRÊT

Veuillez vous reporter au chapitre D, note 3.3 figurant dans l'Annexe aux états financiers consolidés.

RISQUES DE CONTREPARTIE

Veuillez vous reporter au chapitre D, note 3.4 figurant dans l'Annexe aux états financiers consolidés.

RISQUES D' ACTIONS

Non concerné

FACTEURS DE RISQUES

Les risques liés à nos marchés
Les risques industriels
Les risques liés aux Marchés Financiers
Les risques juridiques
Les assurances

Les risques juridiques

Le Groupe bénéficie du support d'un service juridique rattaché à la Direction Générale des services supports qui analyse les risques liés à l'activité du Groupe, de ses filiales ainsi que de l'ensemble de ses services, donne des avis juridiques, propose les actions à mener et conseille le Board Of Management, les différentes directions fonctionnelles et les sites afin d'éliminer ou de limiter ces risques.

Le service juridique du Groupe est organisé de sorte à couvrir au mieux l'ensemble des besoins du Groupe. Il s'appuie par ailleurs sur des professionnels spécialisés externes dans chacun des pays où le Groupe est implanté.

L'analyse des risques juridiques porte principalement sur le droit des sociétés, le droit de la propriété intellectuelle, les obligations contractuelles commerciales ainsi que sur les assurances.

Les contraintes juridiques auxquelles sont soumises les sociétés du Groupe sont celles habituellement rencontrées dans le cadre des relations normales des affaires.

Le service juridique participe à la préparation et à la négociation des engagements contractuels ; il a également pour mission d'auditer les sites afin de bénéficier de la meilleure information disponible.

Les sociétés du Groupe sont engagées dans des procès ou litiges qui interviennent dans le cours normal des affaires. Trois litiges sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière, l'activité, le patrimoine ou les perspectives du Groupe. ●

ALLÉGATION DE CONTREFAÇON

La société espagnole RELATS S.A a procédé à l'encontre du Groupe Delfingen Industry à une saisie contrefaçon aux fins de constat que le Groupe Delfingen Industry fabriquait et commercialisait un produit dénommé Nu Guard SC (gaine textile tricotée) qui constituerait la contrefaçon de l'invention couverte par son brevet européen EP 1 236 822. Ce produit représente environ 5% du chiffre d'affaires et pourrait constituer à l'avenir un vecteur de développement important pour le Groupe.

La société Relats S.A a ensuite fait délivrer une assignation à comparaître à la filiale Delfingen FR-Anteuil devant le Tribunal de Grande Instance de Paris, fin décembre 2009. A la suite de cette assignation, la filiale Delfingen FR-Anteuil a déposé ses premières conclusions. Plusieurs reports d'audience ont eu lieu au cours de l'année 2010. La société Relats S.A n'a déposé ses nouvelles conclusions que lors d'une nouvelle audience de mise en l'état en date du 3 février 2011.

La société Delfingen FR-Anteuil et le Groupe Delfingen Industry ont développé et continuent de développer un argumentaire en vue de défendre leurs positions techniques, leurs investissements en Recherche et Développement quant au produit Nu Guard SC.

La procédure en cours ne constitue pas une présomption de culpabilité en matière de contrefaçon à l'égard du Groupe Delfingen Industry.

En conséquence, à partir de sa meilleure appréciation du risque et de la situation de la filiale, DELFINGEN INDUSTRY n'a constaté aucune provision au titre de ce litige dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010. ●

Les risques liés à nos marchés
Les risques industriels
Les risques liés aux Marchés Financiers
Les risques juridiques
Les assurances

VÉRIFICATION FISCALE DELFINGEN MA-CASABLANCA

DELFINGEN MA-CASABLANCA, filiale marocaine de DELFINGEN INDUSTRY fait l'objet d'une vérification fiscale relative aux exercices 2006 à 2009.

La filiale a reçu une première lettre de notification en date du 17 décembre 2010, par laquelle l'administration fiscale procède notamment aux redressements suivants :

- Non déductibilité du résultat fiscal d'opérations en matière de gestion de Groupe : prestations de services, « management fees » ;
- Remise en cause de prix de transfert entre les sociétés marocaines DELFINGEN MA-CASABLANCA et DELFINGEN MA-TANGER ;
- Assujettissement à la retenue à la source et à la TVA de prestations de services fournies par le Groupe Delfingen Industry.

Le Groupe Delfingen Industry dans sa réponse en date du 18 janvier 2011 a contesté certains des motifs avancés par l'administration fiscale pour procéder aux redressements ci-dessus.

La seconde notification a été reçue en date du 7 mars 2011. L'administration fiscale confirme en tous points les motifs et montants des redressements et rappels mentionnés dans la première notification. Le Groupe continue à contester.

La direction financière, sur la base des lettres de notification reçues et des arguments développés avec l'appui de ses conseils, estime que le risque de redressement est avéré sur certains motifs.

En conséquence, à partir de sa meilleure appréciation du risque et de la situation de la filiale, DELFINGEN INDUSTRY a constaté dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010, une provision de 1 097 K€.

La vérification fiscale n'étant pas encore clôturée, cette provision a été estimée sur la base des chefs de redressement de l'exercice 2006 seul notifié à ce jour. ●

DEMANDE DE REMBOURSEMENTS DE PAIEMENTS EFFECTUÉS PENDANT UNE PÉRIODE DITE SUSPECTE

Delfingen US Inc, filiale américaine de Delfingen Industry, a reçu en novembre 2010 une demande de remboursements de paiements effectués par son ancien client, la société américaine Fluid Routing Solutions Inc (FRS) pendant la période dite suspecte (90 jours) avant la mise sous sauvegarde judiciaire (« Chapter 11 ») en février 2009 de l'ensemble du Groupe de sociétés Carolina Fluid Handling Intermediate Holding Corp. auquel FRS appartient ; procédure convertie en liquidation judiciaire (« Chapter 7 ») en octobre 2009.

La demande provient du liquidateur judiciaire du groupe de sociétés Carolina Fluid Handling Intermediate Holding Corp. Ce dernier considère que 260 253,75 USD ont été reçus à titre préférentiel par Delfingen US Inc pendant la période dite suspecte.

Malgré les discussions qui ont suivi entre Delfingen US Inc et le liquidateur judiciaire, ce dernier a engagé une procédure contentieuse le 17 février 2011 en vue de faire conserver les droits de FRS.

En conséquence, à partir de sa meilleure appréciation du risque et de la situation de la filiale, DELFINGEN INDUSTRY a constaté dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010, une provision de 156 K€. ●

DÉCLARATION UNIFIÉE DE MARCHANDISES AU MAROC

La filiale Delfingen MA-Casablanca bénéficie du régime douanier de l'admission temporaire. En effet, l'ensemble des marchandises importées au Maroc est, après transformation, intégralement réexporté. Le rapprochement des transactions telles qu'enregistrées dans le système des douanes (BADR) et telles qu'enregistrées en interne fait apparaître des écarts. Delfingen s'est rapproché de l'administration pour analyser ces écarts et éventuellement les régulariser. L'étude est en cours avec l'administration des douanes, la société n'est pas en mesure d'évaluer les éventuels impacts si de telles régularisations devaient avoir lieu.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe. ●

FACTEURS DE RISQUES

Les risques liés à nos marchés
Les risques industriels
Les risques liés aux Marchés Financiers
Les risques juridiques
Les assurances

Les assurances

Delfingen Industry a adopté une politique de prévention des risques et de protection qui lui permet d'identifier, d'évaluer et de réduire les risques grâce :

- à l'audit des sites opérationnels par le service juridique ainsi que par les assureurs ;
- à l'expertise annuelle des valeurs en risque ;
- au suivi des recommandations en termes d'organisation et d'équipements émanant des professionnels de la sécurité et des assureurs ;
- à la formation du personnel ;
- à la mise en place de plans de secours appropriés.

Les risques majeurs identifiés par Delfingen Industry bénéficient de couvertures d'assurances dans le cadre de programmes internationaux.

Le schéma d'assurance du Groupe Delfingen Industry repose sur deux principes :

- la politique d'assurance est générale à l'ensemble des sites ; la nature et les niveaux de garanties sont définis par la Direction Générale du Groupe. Chaque site souscrit des polices locales conformément à la réglementation du pays. Deux polices dites « master » sont souscrites au niveau du Groupe et viennent compléter les garanties locales tant en termes de garanties que de limites, si les garanties locales sont insuffisantes ;
- les risques sont gérés par la région pour simplifier l'administration des polices – La région ANCA et la région EAAS ont chacune mis en place des couvertures pour les sites dans leurs périmètres.

La gestion des risques est conduite avec l'appui de deux courtiers d'assurances qui sont des acteurs spécialisés dans la couverture des grands risques, auprès d'assureurs reconnus dans le secteur de l'assurance des risques industriels et qui bénéficient de réseaux internationaux pour couvrir l'ensemble des sites.

La mise en place de polices locales est assurée par le Directeur de site après validation de la Direction Groupe. Les polices locales sont souscrites auprès de compagnies d'assurances d'envergure mondiale notoirement solvables. ●

ASSURANCE DOMMAGES

L'assurance Multirisques couvre les dommages aux biens du Groupe, le risque locatif (bâtiments propres ou loués, installations, équipements et matériels) ainsi que la perte d'exploitation, lors d'évènements tels que notamment incendie, tempête et dégat des eaux.

Le contrat MASTER EAAS prévoit un plafond global de garantie dommages de l'ordre de 40 millions d'euros et une franchise de l'ordre de 35 000 € et de 17 millions d'euros en perte d'exploitation avec une franchise de 3 jours.

Le contrat MASTER ANCA prévoit un plafond global de garantie dommages de l'ordre de 18 millions USD avec une franchise de 5 000 USD et concernant les pertes d'exploitation, de l'ordre de 11 millions USD avec une franchise de 24 heures. ●

Les risques liés à nos marchés
Les risques industriels
Les risques liés aux Marchés Financiers
Les risques juridiques
Les assurances

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Cette police garantit la société et ses filiales contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité dans tous les cas où elles viendraient à être recherchées du fait de dommages corporels (atteintes physiques ou morales et préjudices immatériels en découlant), dommages matériels, dommages immatériels consécutifs ou non (dommages ou préjudices tels que notamment privation de jouissance, immobilisation, perte de production, perte de bénéfice) causés à des tiers dans le cadre des activités de la société et de ses filiales.

La garantie MASTER couvre la responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile produits, avant et après livraison et/ou réception.

Les franchises par sinistre varient entre 760 € (dommages matériels et immatériels consécutifs) et 25 000 € (dommages corporels et immatériels consécutifs limités aux cas de fautes inexcusables), selon la nature de la garantie.

En matière de responsabilité civile produits, la franchise est de 8 000 €.

Les plafonds de garantie MASTER EAAS sont de l'ordre de :

| | |
|-----------------------------------|---------------|
| - Responsabilité d'exploitation : | 8 000 000 EUR |
| - Responsabilité produits : | 3 000 000 EUR |

Les plafonds de garantie MASTER ANCA sont de l'ordre de :

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| - Responsabilité d'exploitation : | 10 000 000 USD |
| - Responsabilité produits : | 2 000 000 USD |

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS

Cette garantie a pour objet le règlement par l'assurance des conséquences pécuniaires des sinistres résultant de réclamations introduites à l'encontre des dirigeants ou mettant en jeu leur responsabilité civile individuelle ou solidaire et imputable à toute faute professionnelle réelle ou alléguée.

Elle garantit les dirigeants de l'ensemble des sociétés du Groupe Delfingen Industry.

Le plafond des garanties est de 5 000 000 €. ●